



■	AVANT-PROPOS	9
■	INTRODUCTION	11
Partie I : CONNAITRE LA PROVINCE		13
■	I.1. LA TERRE ET LES HOMMES	15
	I.1.1. La situation géographique	15
	I.1.2. La géographie physique	15
	I.1.3. Le découpage administratif	17
	I.1.4. La géographie humaine	18
■	I.2. L'HISTOIRE ET LA CULTURE	19
	I.2.1. Bref rappel historique	19
	I.2.2. Les religions et les rites traditionnels	20
	I.2.3. Les groupes linguistiques	21
	I.2.4. Les légendes et mythes de la province	21
Partie II : INFORMATIONS SOCIALES		25
■	II.1. LA SANTE	27
	II.1.1. Les infrastructures	27
	II.1.2. Le personnel	28
	II.1.3. Les activités de santé maternelle et infantile	29
■	II.2. L'ÉDUCATION	31
	II.2.1. L'enseignement pré-primaire	31
	II.2.2. L'enseignement primaire	32
	II.2.3. L'enseignement secondaire général	32
	II.2.4. L'enseignement secondaire technique et professionnel	33
■	II.3. L'EMPLOI	35
	II.3.1. L'emploi dans le secteur privé	35
	II.3.2. L'emploi dans le secteur public	35
III-INFORMATIONS ECONOMIQUES		39

■	III.1. LA FORET ET LES INDUSTRIES DU BOIS	41
■	III.2. LES INDUSTRIES AGRO ALIMENTAIRES	42
■	III.3. L'AGRICULTURE, L'ELEVAGE LA PECHE ET LA CHASSE	43
	III.3.1. L'agriculture	43
	III.3.2. L'élevage	45
	III.3.3. La pêche et l'aquaculture	46
	III.3.4. La chasse	46
■	III.4. L'ELECTRICITE ET L'EAU	47
	III.4.1. L'électricité	47
	III.4.2. L'eau	49
■	III.5. L'HOTELLERIE, LA RESTAURATION ET LE TOURISME	51
	III.5.1. L'hôtellerie	51
	III.5.2. La restauration	52
	III.5.3. Le tourisme	52
■	III.6. LES TELECOMMUNICATIONS, LA POSTE ET LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION	54
	III.6.1. Les télécommunications	54
	III.6.2. La poste	55
	III.6.3. Les infrastructures de communication	56
■	III.7. LE COMMERCE	56
	III.7.1. Le commerce général structuré	57
	III.7.2. Le commerce des produits pharmaceutiques	58
■	III.8. LES MINES ET LE PETROLE	58
■	III.9. LES BANQUES	58
■	III.10. LES SERVICES PUBLICS	59
■	CONCLUSION	61

- Tableau 1** : Organisation administrative de la Ngounié
- Tableau 2** : Répartition de la population
- Tableau 3** : Infrastructures de Santé en 2012
- Tableau 4** : Personnel médical dans le secteur public
- Tableau 5** : Consultations pré et post natales
- Tableau 6** : Taux de couverture vaccinale dans le cadre du PEV
- Tableau 7** : Dépistage et suivi de la malnutrition
- Tableau 8** : Données de l'enseignement pré-primaire en 2011-2012
- Tableau 9** : Données de l'enseignement primaire en 2011-2012
- Tableau 10** : Statistiques du secondaire en 2010-2011
- Tableau 11** : Elèves et enseignants des lycées techniques en 2012
- Tableau 12** : Effectifs des agents publics de la province par catégorie
- Tableau 13** : Evolution de la masse salariale
- Tableau 14** : Données de la main d'œuvre non permanente
- Tableau 15** : Evolution de l'activité forestière
- Tableau 16** : Quelques opérateurs en activité en 2012
- Tableau 17** : Production de la SBN en volume
- Tableau 18** : Données sur le cacao et le café en tonnes
- Tableau 19** : Superficies cultivées en 2012
- Tableau 20** : Longueur du réseau électrique par localités en 2011
- Tableau 21** : Puissance installée et production nette
- Tableau 22** : Nombre d'abonnements en électricité en 2011
- Tableau 23** : Localités desservies et date de mise en service
- Tableau 24** : Evolution du chiffre d'affaires zone Sud-Ouest
- Tableau 25** : Opérateurs économiques par localités en 2012

Photo 1 : Situation de la province de la Ngounié dans le Gabon

Photo 2 : Vue de l'Eglise Saint Martin

Photo 3 : Campement pygmée

Photo 4 : Vue du « Lac Bleu » de Mouila

Photo 5 : Vue de l'hôtel de ville de Mouila

Photo 6 : Bureau de la Délégation de la Caistab à Mouila

Photo 7 : Agence régionale SEEG

Photo 8 : Borne fontaine dans un village

Photo 9 : Vue de la résidence hôtelière MUKAB à Mouila

Photo 10 : Mission catholique de Sindara

Photo 11 : Agence Airtel de Mouila

Photo 12 : Agence BGD de Mouila

- ASC** : Autorisation Spéciale de Coupe
- BAC** : Baccalauréat
- BEPC** : Brevet d'Etudes du Premier Cycle
- BGD** : Banque Gabonaise de Développement
- BICIG** : Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon
- BTP** : Bâtiment et Travaux Publics
- CAISTAB** : Caisse de Stabilisation et de Péréquation
- CEPE** : Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires
- CFAD** : Concession Forestière sous Aménagement Durable
- CFPP** : Centre de Formation Professionnelle et de Perfectionnement
- CPAET** : Convention Provisoire d'Aménagement, d'Exploitation et de Transformation
- DAP** : Direction d'Académie Provinciale
- DGEPF** : Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale
- DPEFN** : Direction Provinciale des Eaux et Forêts de la Ngounié
- DRS** : Direction Régionale de la santé
- IPPA** : Inspection Provinciale de Pêches et d'Aquaculture
- ND** : Non Déterminé
- PGG** : Permis de Gré à Gré
- PME/PMI** : Petite et Moyenne Entreprise/ Petite et Moyenne Industrie
- SEEG** : Société d'Energie et d'Eau du Gabon
- TBE** : Tableau de Bord de l'Economie

Le décret 1207/PR du 17 novembre 1977 portant création et organisation de la Direction Générale de l'Economie (DGE) lui confère, entre autres missions, celle de la promotion de l'économie nationale.

En 1994, la DGE a initié l'étude «Economie provinciale». Il s'est agi de mettre à la disposition du Gouvernement, des décideurs économiques et politiques, des étudiants et chercheurs ainsi que des investisseurs et d'autres personnes intéressées, l'information socio-économique la plus fine possible sur chacune des neuf provinces que compte le Gabon.

Le vote de la loi 15/96 du 6 juin 1996 sur la décentralisation a conforté cette réflexion. A cet effet, un rapport annuel détaillé propre à chaque province devrait être présenté au Gouvernement et aux autorités locales, compte tenu des prérogatives conférées à ces dernières par ladite loi.

La présente publication est la réponse à la demande des autorités politiques et administratives dans le but de mieux cerner les réalités économiques de chaque province.

Les informations contenues dans le présent document découlent de la collaboration permanente des services de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPPF) avec les opérateurs économiques, les autres administrations et les opinions informées, au travers des différentes enquêtes et entretiens réalisés puis complétés par les recherches de la Cellule « Promotion de l'Economie Provinciale ».

Nous remercions tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce document, notamment le Gouverneur, les Préfets, les Présidents des Conseils municipaux et départementaux, les Administrations publiques et les Opérateurs économiques. Qu'ils trouvent ici, l'expression de notre profonde gratitude, avec l'espoir d'une collaboration toujours plus soutenue.

La province de la Ngounié regorge de multiples atouts sur les plans économique, social et culturel. Ces potentialités sont essentiellement assises sur une population très active dans le domaine agricole, une assez bonne couverture en structures scolaires, les ressources hydrauliques considérables, une diversité de cultures et l'existence de nombreux sites touristiques et parcs nationaux.

La présente publication retrace l'évolution dans la province, de 2010 à 2012, de l'activité économique et des secteurs sociaux.

Sur le plan social, la province est marquée en 2012 par :

- une augmentation des structures hospitalières qui passent de 170 en 2011 à 173 en 2012 ;
- une baisse du personnel médical élevé à 427 en 2011 et 419 en 2012 ;
- une augmentation du nombre de consultations des femmes enceintes et des enfants de plus d'un an ;
- les ratios élèves/enseignants et élèves/salles de classe acceptables.

La situation économique est mitigée. Elle se caractérise par :

- une activité morose dans le secteur bois avec une baisse aussi bien de la production de grumes que de celle des industries du bois ;
- une augmentation de la production de boissons alcoolisées et gazeuses ;
- une baisse de 40,4% des achats de café ;
- des achats de cacao insignifiants (1,8 tonne) ;
- une hausse de la production d'électricité et d'eau.

Les évolutions des années 2010, 2011 et 2012 seront analysées en trois (3) sections : Connaître la province, les informations sociales et les informations économiques.

**CONNAITRE
LA PROVINCE**

PARTIE

1

I.1. – LA TERRE ET LES HOMMES

Cette partie présente les caractéristiques géographiques, les peuples, les cultures et l’histoire de la Ngounié.

I.1.1. La situation géographique

Située au Sud du Gabon à près de 450 km de Libreville, la province de la Ngounié est l’une des provinces les plus étendues du pays. Sa superficie est de 37 750 km² soit près de 15% du territoire. Elle est limitée au Nord par la province du Moyen-Ogooué, à l’Ouest par l’Ogooué-Maritime, à l’Est par l’Ogooué-Iloilo, au Sud-Est par la République du Congo et au Sud par la province de la Nyanga. Elle a pour chef-lieu la ville de Mouila. Les habitants de la Ngounié sont des Ngounis.



Photo 1 : Situation de la province de la Ngounié dans le Gabon

I.1.2. La géographie physique

- Le climat

Le climat est de type équatorial avec deux saisons des pluies et deux saisons sèches. Les températures sont comprises entre 27 et 30°C. En saison sèche elles oscillent entre 20 et 22°C.

- La végétation

L'abondance des cours d'eau favorise d'importantes zones forestières primaires dont la superficie est estimée à 35 000 km², soit 93% de la superficie totale de la province. Les 7% restant étant constitués de savanes et de plaines marécageuses.

La savane forme une bande à l'intérieur de la couverture forestière. Elle commence à 40 km au Nord de Mouila (village LEMBOUDOUMA) jusqu'à la frontière du Congo sur 150 km de longueur et une largeur moyenne de 20 km.

- Le Relief

Le relief est dominé par une zone montagneuse à l'Est correspondant au massif du Chaillu. Il culmine à 1 020 mètres et favorise une limite naturelle orientale de la province jusqu'au mont Birogou à l'Est de Mbigou. Les autres massifs sont :

- le massif MOUKOUMOUNABWALI, d'une altitude maximale de 833 mètres, se trouve à l'Ouest de Yombi ;
- le mont GUEMONGA ayant 580 mètres et se situe à l'Est de Fougamou ;
- les mont Tandu (380 mètres) et Igoumbi (820 mètres) situés au Sud-Est et au Sud-Ouest de Mandji ;
- une route aplatie légèrement ondulée, qui coïncide avec la zone savanicole entre Fougamou et Ndendé.

- L'hydrographie

Le réseau hydrographique est dominé par le fleuve Ngounié qui traverse toute la province dans le sens Sud-Est - Nord-Ouest.

- La géologie

Sur le plan géologique, la province de la Ngounié alterne le granite entre la ville de Lambaréné et celle de Fougamou, associé parfois à des gneiss et micro-schistes, de la dolomie et des marnes dolomatiques entre les villes de Fougamou et de Ndendé, du calcaire dolomatique entre les villes de Mouila et Ndendé ; du grès à l’Est dans le département de l’Ogoulou à Mimongo.

I.1.3. Le découpage administratif

La province de la Ngounié compte 9 départements et 3 districts.

Tableau 1 : Organisation administrative de la Ngounié

Départements	Chefs-lieux	Superficies (en km²)	Dates de création	Districts et dates de création	Cantons	Nombre de village
Douya Onoye	Mouila	4 950	1904		3	18
Tsamba Magotsi	Fougamou	9 000	1925	Ikobey (1993)	5	79
Ndolou	Mandji	4 300	1903		4	17
Mougalaba	Guietou	-	1968		2	23
Dola	Ndendé	2 600	1902		2	25
Louetsi Wano	Lébamba	700	1958		2	30
Louetsi-Bibaka	Malinga	-	1968		2	27
Boumi - Louetsi	Mbigou	7 000	1913	Nzenzelé (1994)	6	114
Ogoulou	Mimongo	9 200	1912	Etéké (1994)	6	86

Source : Ministère de l’Intérieur et de la Décentralisation

Mandji est un grand iroko « milicia excela » qui servait de repère aux navigateurs. Il fut le centre administratif du Sud du Gabon englobant la Nyanga, la Ngounié et l'Ogooué-Lolo. Mandji était une étape importante de la « route des esclaves » qui reliait la plaine à l'océan.

Tamba et Magotsi seraient les noms de deux esclaves, un homme et une femme, offerts en sacrifice aux génies pour les rendre favorables.

I.1.4. La géographie humaine

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1993, la population de la Ngounié s'élevait à 77 781 personnes en 1993 dont 48,2% vivaient dans les centres urbains.

Tableau 2 : Répartition de la population

Départements	Population totale	Population urbaine	Population rurale	Pourcentage De la population urbaine
Douya-Onoye	18 476	16 307	2 169	88,3%
Boumi-Louetsi	11 207	2 957	8 250	26,4%
Ndolou	4 253	1 766	2 487	41,5%
Louetsi-Wano	8 920	4 541	4 379	50,9%
Mougalaba	2 068	414	1 654	20%
Dola	6 783	4 474	2 309	66%
Tamba Magotsi	12 747	4 088	8 659	32,1%
Ogoulou	9 049	1 983	7 066	21,9%
Louetsi-Bibaka	4 278	990	3 288	23,1%

Source : RGPH 1993

I.2.- L'HISTOIRE ET LA CULTURE

I.2.1. Bref rappel historique

La province tire son nom de la rivière Ngounié, qui la traverse. Le mot ngounié est d'origine Vili : « Nguni ». Les Punu, Echira et Vungu l'appelaient Durembu-du-manga ; pour les Tsogo et les Apindji, c'était Otembo-a-manga, ce qui signifie rivière des mangas. Le manga est un petit palmier, très abondant dans ces contrées, dont les feuilles servent à couvrir les toits des cases, à défaut des feuilles de raphia.

C'est en 1858 que l'explorateur français Paul du Chaillu découvre la Ngounié à la hauteur de Fougamou. Il y trouve différentes populations riveraines qu'il décrira au cours de son second voyage.

Des missions catholiques, dont l'architecture attire de nombreux touristes, seront par la suite érigées dans la province, notamment Sainte Croix des Eshira (Mandji), Notre Dame des Trois Epis de Sindara et Saint Martin des Apindji (Mouila).

L'une des figures marquantes de l'histoire de la province reste sans contredit MBOMBE-A-NYANGUE. Fils de NZONDO et de NYANGUE, MBOMBE-A-NYANGUE d'ethnie Tsogho a opposé une résistance farouche aux autorités coloniales de 1903 à 1913. Son quartier général était installé à Kembélé, dans la région montagneuse qui avoisine Mouila à l'Est. Condamné à dix ans de déportation au Tchad en juin 1913, il mourut le 27 août de la même année à la prison de Mouila.

I.2.2. Les religions et les rites traditionnels



Photo 2 : Vue de l'Eglise Saint Martin

A l'origine, tous les peuples de la province étaient animistes avant l'implantation du catholicisme par les Français, suivi des églises évangéliques américaines d'obédience protestante. L'Islam s'est implanté avec l'arrivée des communautés ouest africaines et magrébines.

Nonobstant l'influence de ces religions, la présence des Mbandja dans plusieurs localités reste remarquable et témoigne de la survivance des croyances traditionnelles dans la vie religieuse des Ngounis. Les principaux cultes traditionnels des communautés de la province sont :

- le Mwiri : culte masculin dont l'objet est la protection de la nature et l'apprentissage des us et coutumes qui structurent la société ;
- le Bwiti : rite traditionnel qui amène à la connaissance de soi et de l'Univers par l'absorption de l'iboga ou « bois sacré » ;
- le Nyembe : culte féminin, permettant aux initiées d'accéder aux valeurs sacrées propres à l'univers des femmes. Les sanctuaires qui lui sont dévolus sont strictement interdits aux hommes.

I.2.3. Les groupes linguistiques

Il existe plusieurs groupes ethniques dans la province de la Ngounié dont la répartition spatiale est la suivante :

- au Sud de l'axe Fougamou-Mouila, on trouve les Punu, Vungu et les Eshira ;
- au Nord, à l'Ouest et au Centre de la province, les Itsogho, Apindji vers Sindara, les Tsogho au Sud de Mouila et les Massango vers Mimongo ;
- à l'Est les Aduma et Nzebi localisés dans la zone de Lébamba, Mbigou et Malinga ;
- à l'Ouest de Malinga à la frontière du Congo, on a les Kota et les Akele ;
- dans la région de Sindara et dans le Sud de la province, en partant de Mbigou à Mimongo, vivent les pygmées considérés comme les premiers habitants du Gabon.



Photo 3 : Campement Pygmée

I.2.4. Les légendes et mythes de la Province

Des légendes populaires racontent que la province de la Ngounié est protégée par plusieurs génies. Ainsi, les sirènes Ipeti et Mougoumi,

génies femelles, vivant respectivement dans la Dola et la Ngounié seraient les protectrices de Ndendé et de Mouila. Tsamba, génie mâle et Magotsi, génie femelle, seraient les protecteurs de Fougamou sur laquelle ils veillent du haut des chutes de l'Impératrice EUGENIE DE MONTIJO. Ces génies inspirent crainte et respect aux habitants. Pour leur rendre hommage, les riverains des fleuves et rivières de la province jettent des pièces de monnaie et versent des boissons alcooliques dans les cours d'eau.

Le très mythique « Lac Bleu », de Mouila, dans la province de la Ngounié, continue d'attirer des étrangers et visiteurs de passage à Mouila qui n'hésitent pas de marquer une escale pour contempler la beauté naturelle et paradisiaque, qu'offre cette étendue d'eau aux reflets bleu et transparent, d'où son appellation de Lac Bleu.



Photo 4 : Vue du « Lac Bleu » de Mouila

Situé à cinq kilomètres de la ville, sur la rive gauche, à quelques encablures du collège Val Marie, le « Lac Bleu », principale attraction touristique de la ville, est aussi connu grâce à sa légende. Une légende qui fait de ce Lac, un lieu mystérieux du fait de la disparition dit-on

à cet endroit de sept (7) pygmées, qui moururent tous en voulant récupérer leur hache tombée accidentellement au fond des eaux lors de la traversée. Son eau, fraîche, a un goût minéral « au palais », en dépit des débris d'arbres et de feuilles mortes qui envahissent les bords du lac.

INFORMATIONS SOCIALES

PARTIE 2

II.1. – LA SANTE

Le système sanitaire de la Ngounié est composé de trois secteurs :

- le secteur public (civil et militaire) ;
- le secteur parapublic essentiellement composé du Centre Médico Social de la CNSS ;
- le secteur privé lucratif et non lucratif ou confessionnel.

Dans cette partie, nous allons examiner les infrastructures, le personnel et les activités de Santé Maternelle et Infantile.

II.1.1. Les infrastructures

La région sanitaire Centre–Sud comprend l’ensemble des départements sanitaires. Ces derniers sont composés des Centres Médicaux, des Dispensaires, des Centres de Santé de district ou urbain et des Cases de Santé.

Le Centre médical, implanté dans le chef lieu du département tient lieu de référence. Les Cases de Santé villageoises sont mises en place dans les villages à la demande des populations. Elles sont tenues par un agent de santé villageois dont la formation est assurée par l’équipe médicale du département. Le dispensaire est l’unité de base du service public. Il couvre plusieurs villages et est souvent tenu par un agent de santé.

INFORMATIONS SOCIALES

Tableau 3 : Infrastructures de santé en 2012

STRUCTURES	2010	2011	2012
Hôpitaux	2	2	2
Centres Médicaux	8	8	8
Dispensaires	98	98	99
Infirmeries/Cases de santé	29	29	29
Centre de santé	4	4	4
Pharmacie	1	1	1
Dépôts de pharmacies	28	28	30
Total	170	170	173

Source : Direction Régionale de Santé Centre-Sud

Pour 9 départements et 173 structures en 2012, la province compte 477 lits. Le ratio lit pour 10000 habitants est largement inférieur à la moyenne nationale soit 21.

II.1.2. Le personnel

Le personnel en service dans les structures hospitalières est insuffisant au regard des ratios. On note, plus de généralistes parmi les médecins présents dans la province. Certaines spécialités sont inexistantes dans toute la province d'où le recours aux évacuations sanitaires vers Libreville.

Tableau 4 : Personnel médical dans le secteur public

Années	2010	2011	2012
Nombre de médecins	10	15	16
Nombre de Techniciens supérieurs	36	46	41
Nombre de Sages femmes	16	14	14
Nombre d'Infirmiers d'Etat	53	48	43
Nombre d'Infirmiers assistants	300	304	305
Total	415	427	419

Source : Direction Régionale de Santé Centre-Sud

D'une manière générale, on note un déficit prononcé en personnel médical et paramédical. Il y a des départements dépourvus de Sages Femmes et d'infirmiers d'Etat. A cela s'ajoute, une offre de soin limitée, des équipements et infrastructures vétustes et l'absence de maintenance du matériel existant.

Pour ce qui est des médicaments, ceux-ci sont peu disponibles et de surcroît la gestion des stocks peu rationnelle. Le coût élevé des ordonnances et la faible utilisation des génériques sont autant de facteurs qui inhibent l'accès aux soins de santé des populations.

Tout ceci se traduit par :

- une prévalence élevée du VIH ;
- une faiblesse de la couverture vaccinale ;
- une espérance de vie relativement faible.

II.1.3. Les activités de santé maternelle et infantile

Ces activités se résument dans le tableau 5. De 2010 à 2012, le nombre de consultants augmente régulièrement pour les femmes enceintes et diminue pour les enfants de moins d'un an. Pour les enfants de plus d'un an, il évolue en dents de scie.

INFORMATIONS SOCIALES

Tableau 5 : Consultations pré et post natales

Années	2010	2011	2012
Nombre de consultants			
- Femmes enceintes	1 687	2 140	3 023
- Enfants plus d'un an	2 342	1 012	1 474
- Enfants moins d'un an	2 525	1 344	1 337
Nombre de consultations			
- Femmes enceintes	5 162	7 178	9 434
- Enfants plus d'un an	2 878	1 540	2 195
- Enfants moins d'un an	3 687	2 684	3 143
Pourcentage des consultations			
- Femmes enceintes	4,5%	7%	7,2%
- Enfants plus d'un an	2,5%	1,5%	1,7%
- Enfants moins d'un an	3,2%	2,6%	2,4%

Source : Direction Régionale de Santé Centre-Sud

Le taux de couverture vaccinale est élevé pour ce qui est de la BCG (98% en 2012). Par contre il est moyen pour la VAT (63% en 2012). Le taux de couverture vaccinale hors Programme Elargi de Vaccination n'est pas disponible.

Tableau 6 : Taux de couverture vaccinale dans le cadre du PEV

Années	2010	2011	2012
BCG	91%	94%	98%
Penta 3	75%	80%	85%
Rougeole	64%	67%	67%
VAT	51%	53%	63%

Source : Direction Régionale de Santé Centre-Sud

Pour 52 enfants de 12 à 23 mois malnutris dépistés en 2012, seuls 7 ont été récupérés, soit un taux de récupération de 13%. Ce taux est moins élevé que celui de 2011 (27%) même si le nombre d'enfants est plus faible (11 enfants dépistés et seulement 3 récupérés).

Tableau 7 : Dépistage et suivi de la malnutrition

Années	2010		2011		2012	
	0-11	12-23	0-11	12-23	0-11	12-23
Mois						
Nombre d'enfants pesés	1 459	86	1 387	417	1 606	90
Nombre d'enfants malnutris dépistés	254	42	196	11	162	52
Nombre d'enfants malnutris récupéré	9	3	0	3	4	7
Nombre d'enfants en cours de récupération	16	8	12	5	14	19
Nombre d'enfants malnutris référés	4	1	0	1	0	2

Source : Direction Régionale de Santé Centre-Sud

II.2. L'ÉDUCATION

Le système éducatif de la province de la Ngounié comprend quatre catégories d'enseignement : le pré primaire, le primaire, le secondaire général et le secondaire technique et professionnel.

II.2.1. L'enseignement pré-primaire

Il est régi par une loi promulguée en 1984. Ce cycle de formation est sous la supervision conjuguée des départements ministériels de l'Éducation Nationale, de la Famille et des Affaires Sociales.

L'éducation pré-primaire est dispensée dans les jardins d'enfants et les sections d'enseignement pré-primaire ouvertes dans les écoles primaires. Le pré-primaire accueille les enfants de 3 à 5 ans. L'éducation pré-primaire n'est pas obligatoire. Dans la province, existe en 2012, 40 salles de classes du pré-primaire.

INFORMATIONS SOCIALES

Tableau 8 : Données de l'enseignement pré-primaire en 2011-2012

Province	Effectif des élèves	Nombre de salles existantes	Effectif/ salles de classes
Ngounié	1 794	40	45

Source : Direction de l'enseignement pré-primaire

II.2.2. L'enseignement primaire

Le primaire accueille les enfants de 6 à 12 ans du Cours Préparatoire au Cours Moyen. L'enseignement y est gratuit dans les écoles publiques. L'enseignement primaire est obligatoire et est sanctionné par l'obtention du Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires (CEPE). Le pré-primaire et le primaire constituent le 1^{er} degré d'enseignement général.

La province compte 598 salles de classe physiques en 2011-2012. Le nombre d'enseignants et d'élèves pour la même année est respectivement de 654 et 16 126.

Tableau 9 : Données de l'enseignement primaire en 2011-2012

Province	Effectif des élèves	Nombre de salles de classe physique	Nombre d'enseignants	Ratio élève/salle de classe	Ratio Elève/enseignant
Ngounié	16 126	598	654	27	25

Source : Direction de l'enseignement pré-primaire

Les ratios élèves/salle de classe et élèves/enseignants sont appréciables comparativement aux normes officielles. Le ratio enseignant/salle de classe qui détermine le nombre de salles de classe qu'un enseignant a à sa charge est de 0,9.

II.2.3. L'enseignement secondaire général

L'accès à l'enseignement secondaire général, dispensé dans les collèges d'enseignement secondaire et les lycées, est conditionné par

l'admission au concours d'entrée en sixième. Il concerne la tranche d'âge de 12 à 18 ans et s'étend sur une période de sept ans repartis en deux cycles : le cycle moyen ou 1^{er} cycle d'une durée de 4 ans, sanctionné par le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) et le second cycle d'une durée de 3 ans, couronné par le Baccalauréat et donnant l'accès à l'enseignement supérieur.

En 2010-2011, la province compte 12 établissements d'enseignement secondaire. Parmi ceux-ci, 7 sont publics et 5 privés.

La province a enregistré 6 352 élèves dans le secondaire dont 45% de filles. Cette population apprenante ne représente que 4,2% de l'ensemble des élèves du secondaire du Gabon. L'exode rural et le manque d'activité économique pourraient, en partie expliquer cette faiblesse. Les enseignantes ne pèsent que pour 8% dans le nombre total d'enseignants.

L'on a dénombré 188 salles de classes au cours de l'année scolaire 2010-2011 ; soit 117 dans le public et 71 dans le privé. Le ratio élèves/salles de classes montre que les établissements secondaires de la province ne souffrent pas de sureffectifs.

Force est de souligner que certains départements ne sont pas pourvus en établissements du second degré. C'est le cas du département de Mougoula. Les élèves des départements non pourvus sont orientés vers les établissements les plus proches.

II.2.4. L'enseignement secondaire technique et professionnel

L'enseignement technique et professionnel est dispensé dans les lycées professionnels, les lycées techniques et les centres de formation professionnelle. L'accès se fait par voie de concours. La province dispose de deux lycées techniques basés à Fougamou dans le département de Tsamba Magotsi et à la capitale provinciale. Ils comptent un effectif de 431 élèves et un corps enseignant de 43 professeurs.

INFORMATIONS SOCIALES

Tableau 10 : Statistiques du secondaire en 2010-2011

Ordre d'enseignement	Ensemble de la province de la Ngounié									
	Nombre d'établissements	Nombre de salles de classe physiques	Nombre d'enseignants			Effectifs scolaires			Ratio élève/salle	
			Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total		
Public	7	117	147	14	161	2 526	2 007	4 533	39	
Catholique	3	41	48	6	54	378	407	785	19	
Alliance chrétienne	1	17	24	0	24	483	352	835	49	
Laïc reconnu	1	13	15	0	15	104	95	199	15	
Total	12	188	234	20	254	3 491	2 861	6 352	34	

Source : Direction de l'enseignement secondaire

Tableau 11 : Elèves et enseignants des lycées techniques en 2012

Etablissements	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants
Lycée Technique Nyonda Makita (Mouila)	242	19
Lycée technique de Fougamou	189	24
Total	431	43

Source : Direction Générale de la Formation Professionnelle

Un centre de formation professionnelle et de perfectionnement est en construction dans la province. Il est localisé dans la ville de Mouila.

II.3. L'EMPLOI

Les secteurs privé et public sont les pourvoyeurs d'emplois de la province.

II.3.1. L'emploi dans le secteur privé

Le secteur privé emploie une main d'œuvre assez importante mais le manque de statistiques fiables ne permet pas de la cerner. Les secteurs bois et industrie du bois, l'hôtellerie et le commerce seraient les plus grands pourvoyeurs d'emplois dans la province.

Les secteurs BTP et pêche offrent des emplois temporaires lorsque des grands chantiers sont lancés par l'Etat et lors des saisons pluvieuses.

Par ailleurs, les opérateurs économiques éprouvent des difficultés à trouver une main d'œuvre locale qualifiée dans l'exploitation forestière et le BTP.

II.3.2. L'emploi dans le secteur public

Ces emplois sont pourvus par les administrations publiques et décentralisées.

INFORMATIONS SOCIALES

- L'emploi des administrations publiques

Presque toutes les administrations publiques sont présentes dans la province. Elles ont pour responsable un Directeur Provincial ou un Chef de Service, en dehors de la Défense Nationale, de la Sécurité et de la Magistrature. L'Education Nationale et la Santé concentrent la plus grande part des effectifs du public.

De 2007 à 2011, les agents de Catégorie B constituent la population de l'administration publique la plus importante (72,91% en moyenne). Les agents des Catégories A ne représentent en moyenne que 17,08% du total des effectifs sur la période sous revue.

Tableau 12 : Effectifs des agents publics de la province par catégorie

	2007	2008	2009	2010	2011
Effectif total	534	545	552	545	538
Effectif catégorie A	77	86	99	99	103
Effectif catégorie B	403	405	400	390	381
Effectif catégorie C	52	52	51	53	51
Hors Catégorie	2	2	2	3	3

Source : Direction Générale du Budget

La masse salariale suit la même tendance.

Tableau 13 : Evolution de la masse salariale

	2007	2008	2009	2010	2011
Hors Catégorie	15 420 960	16 206 760	16 797 160	19 510 360	19 614 860
Catégorie A	435 663 960	492 612 723	626 222 872	677 042 957	700 894 394
Catégorie B	1 491 431 775	1 463 655 052	1 804 640 782	1 810 718 385	1 756 977 978
Catégorie C	100 522 963	112 219 104	157 810 763	170 400 582	171 082 324
Total	2 043 039 184	2 114 692 639	2 605 471 587	2 677 672 284	2 655 569 556

Source : Direction Générale du Budget

-La main d'œuvre non permanente

Les données salariales de la main d'œuvre non permanente de l'Etat et des collectivités locales ont évolué ainsi qu'il suit :

Tableau 14 : Données de la main d'œuvre non permanente

En millions de FCFA	2010	2011	2012
Etat	2 412,1	2 592,5	2 773,1
Collectivités locales	1 380,1	737,4	259,2
Total	3 792,2	3 329,9	3 032,3

Source : Direction Générale des services du trésor



Photo 5 : Vue de l'Hôtel de ville de Mouila

INFORMATIONS ECONOMIQUES

PARTIE 3

La province de la Ngounié dispose de nombreux atouts pouvant contribuer à dynamiser son économie.

III.1. LA FORET ET LES INDUSTRIES DU BOIS

En 2012, l'activité de la branche fait ressortir une régression de l'exploitation et de la transformation. En ce qui concerne l'exploitation des grumes, le recul de la production pourrait être lié à l'interdiction d'exporter des grumes.

La province est considérée par les opérateurs d'autres provinces comme une zone d'approvisionnement en grumes.

Tableau 15 : Evolution de l'activité forestière

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Production de grumes (m ³)	304 841	219 246	112154	-49%
Production industrielle (m ³)	8 086	21 741	19497	-10%
Effectifs gabonais	115	158	158	0%
Effectifs étrangers	14	45	45	0%

Source : Inspection des Eaux et Forêts

La mesure gouvernementale a entraîné une recomposition du secteur. En conséquence, certains opérateurs initialement spécialisés dans l'exploitation forestière, se sont reconvertis dans la transformation tandis que d'autres ont conservé les deux activités.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Tableau 16 : Quelques opérateurs en activité en 2012

DENOMINATION	SEGMENT	LOCALITE
VPG	Transformation uniquement	Ndendé
LUSOLOC	Exploitation et transformation	Mouila
LYNN TIMBER	Exploitation et transformation	Mouila
TALI BOIS	Exploitation forestière	Yombi
CORA WOODS	Exploitation forestière	Yetsu
HTG	Exploitation forestière	Mouila
CBG	Exploitation forestière	Mouila
Gabon lumber	Cessation des activités en 2012	

Source : Inspection des Eaux et Forêts

III.2. LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Les industries agro-alimentaires sont dominées par La Société des Brasseries de la Ngounié (SBN) spécialisée dans la production et la commercialisation des boissons alcoolisées et gazeuses.

En 2012, la production a cru de 4%. Cette augmentation est consécutive à la hausse de la demande aussi bien dans la Ngounié que dans les localités voisines.

Tableau 17 : Production de la SBN en volume

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Volume production en hecto- litre	104 000	108 000	112 000	4%

Source : SBN

Les ventes concernent 70% de bières et 30% de boissons gazeuses. La brasserie a fonctionné en 2011 avec un effectif permanent de 43 personnes. En 2012, elle compte 49 employés. Cette augmentation du nombre d'employés est consécutive à la hausse de la demande adressée à l'usine.

III.3. L'AGRICULTURE, L'ELEVAGE, LA PECHE ET LA CHASSE

III.3.1. L'agriculture

Le secteur agricole est supervisé par le Service Provincial de l'Agriculture. Ce service a pour mission de vulgariser les notions d'agriculture auprès des populations, de les encadrer et de les recenser afin de tenir les statistiques agricoles de la province.

En 2012, l'on dénombre 45 coopératives agricoles dans la province dont la majorité spécialisées dans les cultures vivrières et maraichères se trouve dans les départements de la Louetsi Wano et la Boumi Louétsi.

- Les cultures vivrières

Les principales cultures vivrières sont le manioc, la banane, le taro et l'arachide. Les superficies varient de 1 à 5 hectares en moyenne et les plantations sont composées des cultures associées ou de la monoculture. On y trouve également les agrumes et autres fruits.

- Les cultures de rente

Le café et le cacao : la pratique des cultures de rente a toujours existé dans la province notamment dans les départements de la Boumi Louétsi, de l'Ogoulou et de la Louetsi Wano. Comme dans le reste du pays, cette activité a connu un déclin dû à plusieurs facteurs endogènes et exogènes. La politique de la Caisse de Stabilisation et

INFORMATIONS ECONOMIQUES

de Péréquation (CAISTAB) pour redynamiser ces cultures consiste à :

- la réhabilitation des vieilles exploitations ;
- l'appui technique aux populations ;
- l'incitation de nouvelles générations à s'intéresser à cette activité ;
- la création de nouvelles plantations ;
- l'achat du produit quelque soit la qualité.



Photo 6 : Bureau de la délégation de la Caisse de Stabilisation et de Péréquation à Mouila

Les achats de cacao interrompus en 2010-2011 ont repris en 2011-2012 ; ceux de café ont chuté de 40,4% la même période.

Tableau 18 : données sur le cacao et le café en tonnes

Années	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Variation 2011-2012/2010- 2011
Achats de cacao	1,1	0	1,8	-
Achats de café	19,1	28	16,7	-40,4%

Source : Caistab

Les superficies exploitées aussi bien pour le projet cacao-café que pour les plantations villageoises figurent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 19 : Superficies cultivées en 2012

Projet cacao-café	
- superficie défrichée	762 hectares
- superficie abattue	542 hectares
- superficie plantée	503 hectares
Plantations villageoises	
- surface plantée	86 hectares
- nombre de plantation	367

Source : Caistab

Les prix ont été établis comme suit :

- cacao grade 1 : 1 000 FCFA le kilogramme ;
- cacao grade 2 : 500 FCFA le kilogramme ;
- café : 450 FCFA le kilogramme.

La délégation de la Caistab Ngounié a un effectif de 70 personnes dont 25 permanents et 45 temporaires. Elle dispose des antennes à Fougamou, Mbigou et Lébamba.

Le palmier à huile : outre la culture de café et de cacao, la société OLAM poursuit la création de plantations de palmiers à huile dont 7 000 hectares sont prévus dans la province.

III.3.2. L'élevage

L'élevage, généralement traditionnel, est destiné à l'autoconsommation. Hormis cet élevage, il existe à quelques kilomètres de Mouila, le Ranch « Biendi », et à Ndendé le Ranch « Ngounié », dont les produits sont destinés à la commercialisation.

L'une des carences de ce secteur reste le manque de vétérinaires et d'abattoirs. Les principaux besoins exprimés par les éleveurs sont les suivants :

INFORMATIONS ECONOMIQUES

- l'arrivée d'un vétérinaire permanent ;
- l'appui au secteur par des subventions étatiques ou des partenaires au développement ;
- le renforcement des agents techniques.

III.3.3. La pêche et l'aquaculture

La province est arrosée par de nombreux cours d'eau d'où la présence sur le marché d'une grande variété de poissons d'eau douce. La pêche pratiquée est continentale et se fait tout au long de l'année. Cette activité est très lucrative pour les autochtones.

Les difficultés logistiques ne permettent pas de quantifier et de suivre les produits issus de cette activité avec précision ainsi que les différents acteurs.

Pour ce qui est de l'aquaculture, les productions aquacoles s'élèvent à environ une tonne en 2010, pareillement en 2011 et 2012,

III.3.4. La chasse

La chasse de subsistance est pratiquée toute l'année et constitue après l'agriculture une source importante de revenus et d'alimentation des populations. Les espèces les plus capturées sont les hérissons, gazelles, antilopes et porc-épic.

La législation règlemente la prise des espèces partiellement ou intégralement protégées et fixe le quota d'abattage à quatre gibiers de différentes espèces par partie de chasse et de préférence des mâles.

Les techniques utilisées sont essentiellement les pièges, le fusil, la chasse à courre et les flèches empoisonnées (notamment chez les pygmées).

Pendant la période allant du 15 septembre au 15 mars de l'année suivante, la chasse est interdite en République Gabonaise. Les services des Eaux et Forêts font simplement l'enregistrement des armes. Ils ne peuvent pas délivrer de permis de chasse. Au titre de l'année 2012, 453 armes ont été enregistrées pour 400 détenteurs.

III.4. L'ELECTRICITE ET L'EAU

Sur l'ensemble des neuf départements que compte la province de la Ngounié, seules 7 capitales départementales sont desservies par la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG). Toutefois, de nombreux particuliers alimentent leurs villages en électricité à l'aide des groupes électrogènes et des panneaux solaires. L'Etat assure l'installation et l'entretien de nombreuses pompes hydrauliques.

III.4.1. L'électricité

Le réseau de distribution d'électricité de la ville de Mouila reste le plus long (80 km).

Tableau 20 : Longueur du réseau électrique par localités en 2011

Localités	Longueur du réseau en kilomètres	Nombre de postes de transformation
Ndendé	17	7
Fougamou	37	18
Mandji	20	7
Mbigou	14	9
Mimongo	10	4
Lébamba	35	12

Source : Rapport annuel SEEG 2011

INFORMATIONS ECONOMIQUES

La puissance installée et la production nette d'électricité de l'ensemble des installations de la SEEG de 2008 à 2011, ont évolué de la manière suivante :

Tableau 21 : Puissance installée et Production nette

Années	2008	2009	2010	2011
Puissance installée en MW	10,56	10,86	10,88	10,81
Production nette en GWh	32,43	36,35	39,55	42,84

Source : Rapport annuel SEEG 2011

Outre la ville de Mouila qui a vu sa puissance installée baisser, passant de 2,80 MW en 2010 à 2,56 MW en 2011 soit une régression de 0,24 MW, les autres localités ont connu soit des stagnations (Mimongo et Mbigou) soit des progressions durant la période sous revue.

Le nombre d'abonnements basse tension, moyenne tension et au tarif social pour les sept localités a ainsi évolué :

Tableau 22 : Nombre d'abonnements en électricité en 2011

Localités	Basse tension	Moyenne tension	Tarif social
Mouila	4 613	14	499
Ndendé	907	1	554
Fougamou	808	5	351
Mandji	347	1	163
Mbigou	483	ND	157
Mimongo	285	ND	181
Lébamba	1 238	3	280

Source : Rapport annuel SEEG 2011

La société a réalisé en 2011, un chiffre d'affaires de 2 813,71 millions de FCFA contre 2 617,88 millions de FCFA en 2010 (+7,5%). Elle a vendu 27,91 GWH en 2011 contre 26,46 GWH en 2010 (+5,5%).



Photo 7 : Agence régionale SEEG

III.4.2. L'eau

De 2008 à 2011, la capacité installée dans la province est de 6 720 m³/j. La ville de Mouila détient à elle seule une capacité de 3 600 m³/j, tandis que les villes de Mbigou et de Mimongo ont chacune une capacité de 240 m³/j.

Tableau 23 : Localités desservies et dates de mise en service

Localités	Dates de mise en service
Fougamou	1997
Lébamba	2004
Mandji	1989
Mbigou	1996
Minongo	1997
Mouila	1969
Ndendé	1979

Source : Rapport annuel SEEG 2011

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Pour l'ensemble de la province, la production nette d'eau en 2011 est de 2,391 millions de m³ contre 2,122 millions de m³ en 2010. Le réseau d'adduction d'eau de la province n'a pas varié depuis 2008 et s'étend sur 116 kilomètres. Les villes de Mouila et de Mimongo comptent respectivement 52 kilomètres et 5 kilomètres de longueur de réseau.

La SEEG a vendu 2,321 millions de m³ d'eau en 2011 contre 2,07 millions de m³ un an plus tôt soit une hausse de 12,1%. Son chiffre d'affaires a atteint 795,4 milliards de FCFA, soit une hausse de 1,14%.

En 2011, le nombre d'abonnés au tarif social, en baisse de 4,33% s'est élevé à 1 855 contre 1 939 un an plus tôt.

Les populations rurales utilisent de l'eau des pompes hydrauliques et des puits.



Photo 8 : Borne fontaine dans un village

Sur 683 villages et hameaux inventoriés, on note en 2012 l'existence de 214 points d'eau, dont 63 hors services, soit un taux de couverture de 32%. L'Etat a procédé à la réhabilitation de 15 forages et à la réalisation de 21 nouveaux forages.

III.5. L'HOTELLERIE, LA RESTAURATION ET LE TOURISME

L'activité de ce secteur est exercée par des opérateurs économiques spécialisés dans :

- l'hébergement (hôtels, motels, auberges) ;
- la restauration (restaurants, snack-bars, cafétarias) ;
- le tourisme et loisirs (agence de voyages, sites, parcs nationaux, réserves, centres de loisirs).

III.5.1. L'hôtellerie

La province dispose d'une vingtaine de structures hôtelières. La majorité de ces structures hôtelières de très moyenne dimension est gérée par des Nationaux. Le personnel est souvent sans qualification.



Photo 9 : Vue de la résidence hôtelière MUKAB à Mouila

INFORMATIONS ECONOMIQUES

L'activité hôtelière est freinée par :

- l'absence des vols aériens ;
- le mauvais état du réseau routier interdépartemental ;
- la non mise en valeur des sites touristiques ;
- le manque d'entreprises à grande absorption de main-d'œuvre.

En dehors des périodes de campagne électorale et des manifestations à caractère politique, le secteur ne connaîtrait pas d'embellie durable et soutenue.

III.5.2. La restauration

L'activité de restauration est assurée par 3 types d'opérateurs :

- les restaurants des hôtels ;
- les restaurants indépendants ;
- les structures de petite taille (cafétérias, commerçants ambulants).

La restauration enregistre des résultats en dents de scie au rythme des diverses manifestations. Les hôtels et restaurants offrent une alimentation riche et variée. Les principaux mets proposés par ces restaurants sont composés de produits locaux.

III.5.3. Le tourisme

Le tourisme s'entend comme tout déplacement d'une personne pour une durée de 24 heures au moins, à plus de 50 kilomètres de son domicile, pour des motifs professionnels, ludiques, de santé, d'études et d'agrément. Le fort potentiel touristique de la province attend d'être revalorisé par l'aménagement de sites, la création d'infrastructures routières, de pistes d'atterrissages fiables et des tour-opérateurs.

En 2002, le Gabon a affecté plus de 11% du territoire à la création

de 13 parcs nationaux, dont 3 se trouvent dans la province :

- le parc national des Monts Birougou, localisé entre Mbigou et Pana, avec 69 021 hectares. Il couvre la Ngounié et l'Ogooué-Lolo et a pour spécificité, des paysages de montagne et un refuge forestier d'une grande richesse biologique ;
- le parc de la Waka, accessible par piste routière à partir du débarcadère du bac de Sindara, puis par voie pédestre. Parc de 106 000 hectares au cœur du Gabon, aux confins des rivières Ikoyi et Waka (affluent de la Ngounié), et se situant de part et d'autre de la faille Nord-Est de la rivière Ikobé ;
- le parc de la Lopé couvre une superficie de 491 291 hectares répartis dans les provinces de l'Ogooué-Ivindo, l'Ogooué-Lolo, le Moyen-Ogooué et la Ngounié avec pour spécificité, les plus grandes concentrations de mandrills en Afrique et des traces de la présence de l'homme datant de plus de 400 000 ans.

A cet effet, le Code forestier gabonais encourage la mise en concession de tout ou partie de ses parcs nationaux. Les investisseurs privés pourront ainsi y promouvoir l'écotourisme.



Photo 10 : Mission catholique de SINDARA

INFORMATIONS ECONOMIQUES

III.6. LES TELECOMMUNICATIONS, LA POSTE ET LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION

III.6.1. Les Télécommunications

Le secteur des télécommunications compte quatre (4) opérateurs de téléphonie mobile à savoir : Airtel, Libertis et Gabon Télécom, Moov et Azur. L'activité, florissante, est marquée par la concurrence. L'extension des réseaux sur l'ensemble des localités est en cours. S'agissant particulièrement de Gabon Télécom, il a étendu son réseau mobile dans la Douya Onoye, la Louesti Wano, à Tsamba Magosti, la Dola, la Boumi Louetsi et à Ndoulou.

A contrario, les abonnements au téléphone filaire n'ont pas progressé en 2012. En dehors des administrations, la province ne compte que quelques abonnés particuliers. Cette activité est supervisée par la Direction zone sud-ouest de Gabon Télécom englobant les provinces de la Ngounié, de la Nyanga et la localité d'Omboué.

Tableau 24 : Evolution du chiffre d'affaires zone sud-ouest

Années	2011	2012	Variation 2012/2011
Chiffre d'affaires en millions de FCFA	163	182	12%

Source : Gabon Télécom Mouila

En 2012, la Ngounié compte 26 500 abonnés LIBERTIS contre 14 350 en 2011, soit 52% de parts de marché.



Photo 11 : Agence Airtel de Mouila

La réalisation des travaux de l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et de Fréquences (ANINF) va favoriser l'extension des diffusions radio et télévision dans les localités plus éloignées. L'objectif de Gabon Télécom étant la couverture totale de ses produits sur l'ensemble de la province.

Dans l'ensemble, le secteur a connu une forte expansion générée par les bonnes ventes enregistrées au niveau des produits tels que les cartes SIM, les téléphones et les cartes de recharges.

Internet et les Autres Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ont du mal à s'implanter dans la province. Rares sont les opérateurs économiques qui se sont lancés dans ce domaine.

III.6.2. La Poste

Les services postaux existent encore. Mais leurs activités sont en baisse en raison de la concurrence des nouveaux moyens de communications. La province de la Ngounié dispose d'un bureau de poste dans chaque chef-lieu de département mis à part Guietsou. Ces bureaux mettent à la disposition de la clientèle plusieurs types de produits, tels que :

- le transport de courrier ;
- la caisse d'épargne ;
- le transfert d'argent par mandat ;
- les chèques postaux ;
- le service western union.

L'activité de boîte postale a enregistré une baisse, de même que l'achat de timbres. Les résultats de la caisse d'épargne sont demeurés stables. Il en est de même pour les chèques postaux. Du côté des transferts d'argent, on note un regain d'activité suite à la réduction de

INFORMATIONS ECONOMIQUES

la tarification et de la création du mandat express. L'informatisation de l'ensemble des structures est une nécessité.

III.6.3. Les infrastructures de communication

Les infrastructures de communication composées des routes, des aéroports et des voies fluviales revêtent une importance primordiale pour le développement de la province.

- Le réseau routier

En termes de linéaire, les services des Travaux Publics gèrent 2 800 kilomètres de routes. Sur celui-ci, il n'y a que les axes carrefour Sindara-Mouila et Ndendé-Lébamba qui sont bitumés. Le reste du réseau est en latérite et en terre et présente des conditions de circulation difficiles voire impossibles en saison des pluies. C'est le cas des routes Mouila-Guietso puis Mouila-Ndendé et aussi Mbigou-Mimongo.

L'automobile est le moyen de transport le plus usité dans la province aussi bien en milieu urbain que rural. Plusieurs compagnies desservent la province au départ de Libreville, dont OP Transport, la Molvilloise, HITU Transport.

- Les aéroports

Seule la capitale provinciale dispose d'un aéroport. En 2012, aucun mouvement commercial n'a été enregistré.

III.7. LE COMMERCE

L'activité commerciale est développée. On enregistre de nombreux opérateurs nationaux et expatriés. Les plus importants opérateurs du secteur sont localisés dans la capitale provinciale.

Le commerce concerne l'ensemble des entreprises qui achètent pour revendre des produits divers. On peut recenser trois principaux types: le commerce général, le commerce des produits pharmaceutiques et pétroliers.

III.7.1. Le commerce général structuré

Il concerne l'alimentation, la papeterie, l'habillement, les cosmétiques et les matériaux de construction. Il est assuré en majeure partie par les magasins du groupe Céca Gadis (Intergros, Gaboprix, et Cécado) et les expatriés. Malgré la présence du secteur informel, 34 opérateurs économiques exerçant dans la légalité ont été recensés par les services du commerce et de la concurrence. L'activité commerciale est en hausse suite aux aménagements routiers. A ce jour, le nombre des opérateurs économiques dans l'ensemble de la province est reparti comme suit :

Tableau 25 : Opérateurs économiques par localités en 2012

Localité	Nombre d'opérateurs
Mouila	Plus de 300
Fougamou	30 à 40
Mandji	20 à 30
Ndendé	30 à 40
Lébamba	Plus de 40
Mbigou	Moins de 20
Mimongo	Moins de 15
Mougalaba	1

Source : Direction Provinciale de la Concurrence et de la Consommation

INFORMATIONS ECONOMIQUES

III.7.2. Le commerce des produits pharmaceutiques

Il n'existe pas de pharmacies dans la province, néanmoins on dénombre quelques dépôts pharmaceutiques tenus par des nationaux, nonobstant les difficultés d'approvisionnement en médicaments.

III.8. LES MINES ET LE PETROLE

L'exploitation aurifère reste artisanale et régulée par le Ministère des Mines. Elle est effectuée dans le district d'ETEKE, où on extrait de l'or alluvionnaire.

Sur les rives du fleuve Ngounié, on exploite du sable en saison sèche. Cette extraction est réalisée par des opérateurs économiques non reconnus par les services municipaux ou des collectivités locales.

L'autre ressource naturelle qui pourrait redynamiser le développement de la province est le pétrole, présent dans le département de Ndolou (canton Fleuve). La gestion de cette ressource fait souvent l'objet de dissensions entre les autorités locales, les populations et les exploitants.

III.9. LES BANQUES

La province dispose de deux agences bancaires à savoir la BICIG et la BGD.

Les activités de la BICIG couvrent l'ensemble de la province et même les provinces environnantes.

L'agence BGD de Mouila couvre l'ensemble des départements de la province. Elle est restée longtemps dans sa mission première de banque de développement et était entièrement dépendante de l'agence de Lambaréné en ce qui concerne la prise de décisions sur toutes les opérations.

Depuis fin 2011, elle a développé le volet banque commerciale (elle reçoit les dépôts et assure la domiciliation des salaires). Elle gère désormais ses propres dossiers et est rattachée directement à sa tutelle de Libreville.

L'agence accorde les crédits à court terme et à moyen terme. Les dossiers de crédits à long terme sont transférés à Libreville. En 2012, la banque a octroyé des crédits aux boulangeries, à la pisciculture, aux menuiseries et aux hôtels.



Photo 12 : agence BGD de Mouila

En 2011, l'agence a développé le volet banque de proximité qui consiste à se rapprocher des populations. Cette politique a permis d'atteindre un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de FCFA en 2012.

III.10. LES SERVICES PUBLICS

Ils sont représentés en majeure partie dans les provinces et servent de relais local à l'administration centrale. Ce sont soit des services animés par un chef de service, soit des directions ou inspections provinciales. Ces services fonctionnent à l'intérieur des bâtiments administratifs souvent vétustes et non repeints, avec un effectif insuffisant dans un cadre de travail peu satisfaisant :

INFORMATIONS ECONOMIQUES

- pas de climatisation;
- pas d'ordinateurs et autres outils de travail ;
- manque de moyens de locomotion ou de transport des agents de l'Etat ;
- insuffisance du budget alloué au fonctionnement et à l'investissement.

Cette remarque vaut particulièrement pour les collectivités décentralisées qui réclament plus de subventions de l'Etat pour s'investir dans leurs projets ou programmes en attendant que l'autonomie financière soit effective.

L'analyse des différents secteurs d'activités a permis d'identifier les différentes ressources de la province de la Ngounié et d'apprécier leur importance. Les principaux secteurs pouvant générer des activités rentables sont : le secteur agricole, le secteur forestier, le tissu foncier urbain, les secteurs marchand et touristique. Celles-ci restent insuffisamment exploitées.

Au nombre des atouts de la NGOUNIE, on peut citer :

- une population qui affectionne les activités agricoles ;
- une bonne couverture en structures scolaires ;
- l'existence des grands espaces pouvant favoriser l'extension des villes ;
- une frontière avec le Congo qui peut favoriser les échanges ;
- une présence d'activités et projets économiques et industriels importants ;
- un potentiel hydraulique considérable ;
- une diversité de cultures ;
- l'existence de nombreux sites touristiques et parcs nationaux ;
- un couvert forestier dense ;
- le développement d'une activité artisanale traditionnelle.

Mais ce potentiel pourrait être compromis par les manquements qui suivent :

- des techniques agricoles encore archaïques ;
- un circuit de commercialisation encore inexistant ;
- une population vieillissante ;
- un transport routier intra et interurbain inorganisé ;
- l'absence des vols aériens ;
- l'insuffisance de logements de fonction, de mobilier, de matériel didactique ;
- le recours récurrent au personnel non qualifié (moniteurs auxiliaires) ;
- une couverture en eau et en électricité encore insuffisante et aléatoire ;
- l'absence des stations service dans plusieurs départements.

Ont contribué à l'élaboration de la Situation Socio-économique de la Ngounié, édition 2012 :

Directeur Général : Monsieur Jean Baptiste NGOLO ALLINI

Directeur Général Adjoint : Madame KASSAT Aurélie

Cellule Promotion de l'Economie Provinciale

Mesdames :

- Amélie ANGUE MINKO, Chef de Cellule et responsable de la Nyanga
- Mélanie KOUMBA, épouse EBIKAM, Responsable du Moyen Ogooué

Messieurs :

- Jean-Louis MIHINDOU, Responsable du Haut-Ogooué
- Pierre-Dieudonné TATY, Responsable de la Ngounié
- Marcel IBINGA, Responsable de l'Ogooué-Ivindo
- Jean-De-Dieu MOUSSODOU, Responsable de l'Ogooué-Lolo
- Jean-Jacques MAGNANGA MAGNANGA, Responsable du Woleu Ntem

Direction des Synthèses Economiques et de la recherche

Messieurs :

- Patrick Renaud LOEMBA ;
- Kévin BOUNGOUNGOU ;
- Innocent ILAWOU

Direction des Etudes Macro-Economiques

Messieurs

- Didier NKOGHE OBAME ;
- Raphael MBA N'NANG ;

Direction des Institutions Financières

Monsieur NDO Christian

